



## **Appui Budgétaire dans le secteur de l'énergie et des finances publiques : la BAD entend recenser les besoins et attentes du secteur privé**

lundi 16 avril 2018, par [Burkinapmepmi.com](http://Burkinapmepmi.com)

Le mercredi 28 mars 2018, le Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB) a reçu en visite dans ses locaux, une délégation de la Banque Africaine de développement (BAD).

Initiée dans le cadre de la coopération entre le Burkina et la BAD, cette entrevue vise la préparation d'un Appui Budgétaire Sectoriel dans le domaine de l'énergie et des finances publiques. La mission, conduite sous la houlette de Monsieur KITANDALA Raymond, chargé de projet et Madame Nathalie GAHUNGA, a eu pour but de recenser les besoins et attentes du secteur privé en matière d'énergie.

Reçue par Madame Philomène YAMEOGO, Secrétaire Générale du CNPB qui a convié les membres de la structure œuvrant dans le secteur de l'énergie, la délégation a spécifié l'objet de la présente mission qui est d'avoir une vision globale de l'environnement des affaires au Burkina et d'évaluer l'impact des contraintes énergétiques sur le développement de celles-ci.

Elle entend recueillir le ressenti des acteurs du secteur privé sur les contraintes et difficultés liées à l'énergie afin de déterminer les voies et moyens adéquats pour un meilleur accès.

Rappelant les deux piliers majeurs qui sous-tendent la coopération Burkina-BAD pour le plan stratégique 2017-2021, dont l'un concerne la promotion de l'accès à l'énergie, lequel accès boostera le développement des affaires, Monsieur KITANDALA a assuré le Patronat, de la volonté de la BAD à accompagner le secteur énergétique Burkinabé par un Appui Budgétaire de l'ordre douze milliards (12 000 000 000) de nos francs.



Les membres du CNPB ont, selon l'esprit de la rencontre, recensé d'énormes difficultés qui minent ledit secteur, constituant du même coup, un frein au développement souhaité. Celles-ci vont du faible accès à l'énergie au coût élevé du kilowattheure.

Des propositions et recommandations ont été aussi formulées pour une meilleure prise en charge de la question afin que celle-ci contribue au développement du pays. Il s'agit :

- du plaider que l'intervention de la BAD au Burkina Faso s'exprime davantage en termes d'investissements plutôt que d'Appui Budgétaire ;
- de la mise en place de source d'énergies conventionnelles de grande capacité à travers des centrales électriques ;
- de l'appui conséquent pour la construction de mini-centrales solaire isolées ou injectées dans le réseau ;
- de la sollicitation d'un accompagnement pour le réseau du transport d'énergie en moyenne ou haute tension ;
- de la nécessité de la prise en compte dans les allotissements des capacités techniques et financières des entreprises locales ;
- de l'intérêt de favoriser la sous-traitance des entreprises locales dans les marchés en lien avec l'énergie ;
- d'un appui en formation notamment en renforcement des capacités au profit des opérateurs du secteur de l'énergie (conception d'ouvrages, logistiques...) ;
- de la promotion d'une plus grande implication des acteurs locaux dans l'exécution des chantiers ;
- de la mise en place de lignes de crédits dans les banques primaires afin de faciliter l'acquisition d'unités de production d'énergie aux coûts élevés ;
- du développement du secteur des énergies renouvelables ;
- du soutien des opérateurs nationaux du domaine de l'énergie, pour faire face à la concurrence des multinationales ;
- de l'accompagnement des ménages dans l'acquisition de systèmes de production d'énergies de qualité (électricité, plaques solaires..) ;
- de l'application d'exonération sur les coûts d'acquisition des équipements solaire ;
- de la privatisation partielle de la (SONABHY), pour un marché plus ouvert de l'énergie ;
- de la pertinence de l'accroissement de l'utilisation du mixte énergétique ;
- de l'accompagnement des projets d'intérêts communs en lien avec l'énergie ;
- de l'opportunité de sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques en matière d'utilisation de l'énergie.

Si la délégation a apporté des esquisses de réponses à certains points soulevés sur lesquels la BAD mènent déjà des actions salutaires, comme les questions de l'interconnexion, de formation et renforcement des compétences, d'accompagnement des entreprises et de la prédominance des multinationales sur les marchés de l'énergie, elle n'a pas également manqué de proposer d'initier des concertations internes entre le secteur privé et l'administration publique pour l'obtention de meilleurs résultats dans la mise en œuvre des projets entrants dans le cadre de la réalisation de l'Appui Budgétaire Sectoriel dans le domaine énergétique.

La délégation a rassuré de la prise en compte des préoccupations soulevées tout en les exhortant à contribuer à faire de cet Appui Budgétaire un succès.